

Image not found or type unknown



Bloquer la pension alimentaire

Par **tussing**, le **07/05/2017** à **10:09**

bonjours

peut ton bloquer une pension alimentaire chez un notaire ou chez un huissier car mon ex femme a bloquer l'argent de la vente de notre maison depuis en an chez le notaire en sachant que on a contrat de mariage je voudrais bloquer juste pour quel mes ca signature chez le notaire car ci sa continue je devrait déposer un dossier a la banque de France pour sur entement alors mon ex femme gagne le tripe de mon salaire

j'ai une autre question ai se que le notaire a le droit de bloquer les fond la moitie de mes fond de ma maison en sachant que je suis divorce depuis juillet 2015 et que la maison ses vendu en juin 2016

dans l'attente d'une réponse de votre part veuillez accepter mes salutation distinguées